

Amaena Guéniot

TERRE BRISÉE

Pour une philosophie de l'environnement



(:?!;)
DOUBLE PONCTUATION

Terre brisée

Pour une
philosophie de
l'environnement

Nous sommes aujourd'hui confrontés à une situation inédite dans l'histoire de l'humanité. Pour la première fois – à ce niveau d'intensité et avec cette rapidité –, notre environnement est durablement et radicalement bouleversé. Il devient, plus que jamais, instable et imprévisible, alors qu'il conditionne notre existence même. L'imminence de ce péril, l'insécurité qu'il suppose et le poids de notre responsabilité pèsent sur nos sociétés et sur les individus.

Face à la catastrophe environnementale, Amaena Guéniot estime qu'il est indispensable d'ancrer notre pensée dans la tradition philosophique. D'une façon très claire et abordable, elle nous montre comment Platon, Aristote, Rousseau, Kant ou encore Weil et Arendt peuvent nous aider à penser ce défi historique sans précédent. L'enjeu est de taille, car il nous faut revoir entièrement les conditions et les finalités de l'activité humaine dans ce nouveau contexte – celui d'une Terre brisée qu'il nous faut reconstruire.

Sommaire et points principaux

PARTIE 1 - PERSPECTIVE DESCRIPTIVE

L'humain comme événement dans la genèse préhumaine de l'environnement

Note de l'éditeur : les points principaux proposés ci-dessous pour chaque chapitre ne sauraient rendre l'ensemble de la subtilité de l'argumentation de l'auteur. Ils n'ont d'autre vocation que d'inciter à se reporter au texte intégral.

Chapitre 1 - Structuration préhumaine de notre environnement

Points principaux – Situer l'humain dans un environnement préhumain permet de mesurer l'ampleur de la catastrophe environnementale. Les structures environnementales caractéristiques de l'Holocène sont bouleversées : l'environnement continuera-t-il à présenter des structures et des formes ajustées à nos besoins ? Saurons-nous nous adapter à sa nouvelle forme et à l'imprévisibilité qui caractérise la fin d'une époque géologique ? Cela n'est pas certain, dès lors que nous n'oublions pas que l'humanité est contingente dans l'histoire de l'environnement. Ce n'est donc qu'abusivement que l'humain peut se considérer comme la fin (*télos*) de l'environnement et réduire les autres vivants et les ressources environnementales à l'état de moyen exploitable sans limites, provoquant ainsi une destruction de l'environnement comme de ses capacités à se réguler et à offrir un cadre propice au déploiement d'un monde durable et commun, tissé des œuvres humaines (culturelles, scientifiques...). Pour autant, il ne faut pas considérer que l'humain est impuissant et irresponsable. C'est pour cette raison qu'il est essentiel de comprendre en quoi la catastrophe environnementale constitue un événement humain dans la genèse des structures environnementales.

Chapitre 2 - La catastrophe environnementale, un événement

Points principaux – L'objectif de ce chapitre est de montrer en quoi la catastrophe environnementale constitue un événement capable de bouleverser les structures de l'environnement. La catastrophe

PARTIE 2 - PERSPECTIVE JUDICATIVE

L'humain, responsable
de la catastrophe
environnementale

environnementale, triplement caractérisée par un phénomène de dépassement des limites de l'environnement, par une augmentation irréversible de l'entropie et par la globalisation de ses effets, a trois incidences majeures. Concernant l'atmosphère, le problème majeur est celui du changement climatique. Au sujet de la biosphère, nous sommes confrontés à la sixième extinction de la biodiversité. Pour ce qui est de la lithosphère et de l'hydrosphère, nous rencontrons deux problèmes simultanés : la raréfaction des ressources disponibles d'un côté, et l'abondance d'autres ressources dont l'usage renforce la catastrophe environnementale. Nous l'avons vu, les manifestations de la catastrophe environnementale se nourrissent les unes des autres. La surexploitation des ressources et le changement climatique qui en résulte accélèrent l'extinction de la biodiversité et diminuent ainsi la capacité qu'a la biodiversité de réguler les pollutions lithosphériques, atmosphériques et hydrosphériques. Nous sommes désormais confrontés à la perte de l'environnement qui a accompagné l'humanité depuis des millénaires, environnement qui a une valeur en soi, et qui a une valeur d'usage pour l'homme, puisque c'est lui qui, par exemple, a permis le développement de l'agriculture. Dès lors, ne sommes-nous pas confrontés à une perte de monde ?

Chapitre 3 - La perte du monde

Points principaux – Comment l'humanité est-elle confrontée à l'événement que constitue la catastrophe environnementale et dont elle est à l'origine ? Le risque pour elle est sans doute moins de disparaître que de continuer à vivre, en ayant perdu nombre de biens et d'êtres chers, dans un environnement radicalement autre. Même si elle parvient à l'éviter, elle saura à jamais être capable de mettre fin à l'environnement qu'elle a reçu en héritage et en partage. L'humanité est désormais dans l'ère de la fin, doublement caractérisée par l'incertitude croissante et par le resserrement des délais. S'il est impératif d'agir, en intégrant que notre temps est celui de la catastrophe environnementale, c'est donc pour éviter de sombrer dans une « acosmie ». Cependant, pour pouvoir agir, il convient de connaître les chaînes causales dans lesquelles notre action est destinée à s'insérer. Autrement dit, il faut être en mesure d'identifier les causes de la catastrophe environnementale.

Chapitre 1 - Représentations humaines, trop humaines

Points principaux – Le concept d'« Anthropocène » semble induire un présupposé : l'humain, l'*anthropos*, serait par nature responsable de la catastrophe environnementale et victime de celle-ci. Pourtant, il y a des différences historiques, géographiques et sociales dans la vulnérabilité et la responsabilité humaines. Pour les saisir, un détour par l'anthropologie est nécessaire. Celle-ci nous enseigne que les représentations qu'ont les hommes de l'environnement conditionnent certaines pratiques, qui peuvent tantôt être néfastes, tantôt être bénéfiques. Ainsi, la représentation utilitariste de l'environnement et du vivant comme « bien » à exploiter et à instrumentaliser est sans

doute l'un des facteurs de la catastrophe environnementale. Inversement, se représenter l'environnement et le vivant comme personnes morales dotées de droits et méritant notre respect permet de reconnaître institutionnellement que l'environnement vaut comme fin en soi, et pas seulement comme moyen à l'usage de l'homme. L'enjeu est aussi de se défaire d'une compréhension téléologique du monde, selon laquelle l'homme serait la fin, le but du vivant et du monde. En même temps, nous ne pouvons pas en rester à la question des représentations : les représentations seules, sans les activités techniques et économiques qu'elles induisent, n'ont aucune incidence sur l'environnement.

Chapitre 2 - Environnement exploité, artificialisé, contaminé

Points principaux – Le labeur, l'œuvre et l'action sont les trois dimensions de toute activité humaine. Le labeur, toujours recommencé, est indispensable, parce que sans lui, notre monde et nos êtres tomberaient en ruine. C'est lui qui permet d'entretenir notre environnement, d'en prendre soin. Cependant, le labeur est insuffisant, car seules l'œuvre, productrice de biens durables, et l'action, qui engendre de nouvelles institutions pérennes, nous permettent de faire monde, c'est-à-dire de créer un partage non seulement avec les générations passées et les générations présentes mais aussi avec les générations à venir. Pour accomplir son labeur, son œuvre et son action, l'homme s'appuie toujours sur la technique, qui définit anthropologiquement l'humanité. Cependant, l'usage de la technique peut s'avérer être un poison à deux titres. Il le devient lorsqu'il implique d'accélérer le labeur, au point de le rendre impossible, et de l'étendre (les fruits de l'œuvre et de l'action deviennent alors aussi peu pérennes que ceux du labeur). C'est ce que nous avons appelé la démesure de l'*homo laborans*. Il le devient aussi lorsque l'humain prétend créer son environnement comme si c'était une œuvre, que ce soit par la conquête extraterrestre ou par l'artificialisation total de l'environnement. C'est ce qui fait la démesure de l'*homo faber*. Cette double démesure repose elle-même sur une double illusion : l'illusion selon laquelle l'humain pourrait soumettre l'environnement à son rythme, et l'illusion selon laquelle l'environnement, condition de toute activité humaine, pourrait être une œuvre humaine. Cependant, penser que la technique est seule responsable de cette démesure serait une erreur : la technique, même si son développement obéit à une logique qui lui est propre, est encadrée dans la sphère économique et politique. C'est dans le cadre d'un système économique-politique donné que la technique est devenue poison, c'est au sein d'un autre système économique-politique qu'elle pourra devenir un remède. Il serait donc vain, pour ne prendre que cet exemple, de demander aux paysans de changer de techniques agricoles sans par ailleurs transformer l'organisation sociale, politique et économique qui les contraint parfois à des situations de précarité et de misère ou à des conditions de travail insatisfaisantes, tant pour eux que pour l'environnement, alors qu'ils aspirent, comme

PARTIE 3 - PERSPECTIVE NORMATIVE

L'humain, responsable
du soin de
l'environnement

tout être humain, à bien faire leur travail et à contribuer, par là même, au monde commun.

Chapitre 3 - *Hubris matérielle, hubris énergétique*

Points principaux – La technique n'est pas nuisible en tant que telle pour l'environnement. Elle l'est lorsqu'elle est subordonnée à une logique capitaliste, une logique à la fois politique et économique qui vise à accroître le capital par un accaparement de la terre, de la monnaie et du travail. La privatisation capitaliste de l'environnement, dans plusieurs de ses dimensions, permet son exploitation débridée. Parce que l'exploitation aboutit à une extinction de la force productive de l'environnement, elle est corrélée à un expansionnisme : il faut conquérir toujours de nouvelles ressources, ce qui implique une pollution toujours renouvelée. Nous savons que cette logique capitaliste nous mène à notre perte, même si elle peut être en partie amendée (ce qui est déjà intéressant). Pourtant, nous sommes frappés par l'inertie des dirigeants économiques et politiques. Pouvons-nous leur imputer un « suicide environnemental » ? Faut-il plutôt penser qu'ils sont frappés d'irrationalité ? Notre hypothèse est qu'il y a bien une rationalité capitaliste, celle d'une gouvernance par les nombres. Lorsque celle-ci est imposée à l'environnement, elle a des effets délétères. C'est pourquoi il convient de substituer à la gouvernance par les nombres un gouvernement par la loi de l'environnement.

Chapitre 1 - *Autonomie sociale*

Points principaux – Nous sommes entrés dans l'âge des limites : il y a des bornes et des seuils physiques qu'il nous est impossible de dépasser. En même temps, la présence de telles contraintes n'est pas incompatible avec l'instauration volontaire de limites, par la médiation de la loi. Autrement dit, le fait que nous soyons contraints par l'environnement ne signifie pas que la fin de l'histoire est advenue, et qu'il n'y a donc plus d'alternatives, qu'il n'y a plus de possibilité d'autonomie pour les sujets individuels et collectifs. Ainsi, le fait que nous soyons obligés de réduire notre consommation de ressources et la pollution n'oblige pas à une décroissance généralisée. Selon un principe de justice, nous pouvons pénaliser tous les excès de consommation et de pollution, tout en garantissant à tous les sujets l'accès à une consommation de base. Dans cette perspective, un progrès demeure possible, même s'il n'a plus le même visage qu'avant. Cependant, instituer une autonomie sociale pour tous, qui garantisse à chacun l'accès à un environnement le plus sain possible et à ses ressources, suppose au préalable d'avoir acquis une autonomie politique.

Chapitre 2 - *Autonomie politique*

Points principaux – Rien ne sert de vouloir promouvoir une autonomie sociale si l'autonomie politique qui permet d'instituer des règles d'accès à l'environnement n'est pas d'abord conquise. Face à

l'urgence de la catastrophe environnementale, il est fondamental de penser de nouvelles institutions démocratiques, en nous inspirant de ce qui existe déjà, que ce soit sur le plan théorique ou sur le plan pratique (assemblées citoyennes, pouvoir de révocation des élus...). L'idée sous-jacente est qu'un pouvoir individuel ou oligarchique, cantonné dans sa tour d'ivoire, est aveugle aux changements qui sont nécessaires ou impuissant à les réaliser. L'expression des contradictions et le dépassement des intérêts individuels est nécessaire, et c'est ce que vise le partage démocratique du pouvoir. Les institutions démocratiques en faveur de l'environnement peuvent être établies autour de trois axes : l'axe juridique, l'axe institutionnel et l'axe de la représentation. Pour qu'elles soient bénéfiques, de telles institutions doivent être comprises dans un cadre souverain, un cadre dans lequel la volonté démocratique est respectée, et non pas dans un cadre dans lequel le pouvoir politique et démocratique est subordonné à d'autres règles sans être censé y déroger, ainsi les règles économiques du libre-échange. La question de l'autonomie politique soulève donc une question d'ordre économique, celle de l'autonomie productive.

Chapitre 3 - Autonomie productive

Points principaux – Pour faire face à la catastrophe environnementale, il est nécessaire de changer de paradigme productif. À ce titre, les expérimentations menées par des communautés, aux Nords comme aux Suds, sont intéressantes, car elles nous montrent que d'autres modes de production sont possibles. Cependant, elles ne suffisent pas, à elles seules, à faire bifurquer l'ensemble du système de production. Pourtant, notre responsabilité est d'abord de mettre fin aux productions les plus polluantes (ainsi l'industrie des énergies fossiles). Nous ne pouvons donc pas nous contenter de soutenir d'autres productions à côté des grandes industries polluantes, dont le fonctionnement menace d'ailleurs les autres productions (pollution de l'air, de l'eau, des sols...). La logique des communs peut alors nous servir de boussole : il s'agit d'un côté de réformer le secteur privé de production, de sorte que les décisions économiques ne soient pas réservées aux dirigeants et aux actionnaires, mais subordonnées à des décisions politiques, notamment en matière environnementale, prises par des travailleurs, par des consommateurs et surtout par des citoyens. Il s'agit, d'un autre côté, de rendre effectif le contrôle citoyen sur les décisions politiques, notamment les décisions en matière d'aménagement et de planification de la production, qui sont fondamentales pour penser un déploiement plus harmonieux des activités humaines à l'ère de la catastrophe environnementale.

Amaena Guéniot

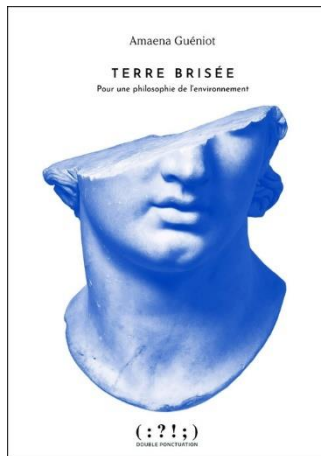
Ancienne élève de l'École normale supérieure de la rue d'Ulm, Amaena Guéniot est professeure agrégée de philosophie. Depuis 2018, elle enseigne la philosophie de l'environnement à l'université Paris Nanterre.

Elle propose dans *Terre brisée* une approche originale des problématiques environnementales – car les réponses aux défis environnementaux ne pourront pas être uniquement techniques, ils doivent aussi être pensés, en particulier grâce à la philosophie.

Philosophe issue de la nouvelle génération, Amaena Guéniot signe là un essai abordable et convainquant.



Le livre



Identification

ISBN : 978-2-490855-32-2

Caractéristiques

230 pages

21 x 14,8 cm

307 g.

Fabrication et façonnage

Broché/collé

Papier certifié

Label Imprim'Vert

Commercialisation

16 €

Diffuseur CEDIF / Distributeur POLLEN

Collection Point d'interrogation (recherches, études)

Contacts

Relations presse au 06 13 29 13 29 ou à

contact@double-punctuation.com

Exemplaires en « Service de presse » disponibles

Pour aller plus loin

Voir entre autres l'entretien donné par Amaena Guéniot sur le livre dans *Marianne* :

<https://www.marianne.net/agora/entretiens-et-debats/depuis-aristote-les-philosophes-nous-permettent-de-penser-la-catastrophe-environnementale>

Éditions Double ponctuation

genre /
féminisme /
LGBTQ+ /
lutte contre les discriminations /

urgence environnementale /
biodiversité, conservation /
condition animale /

altermondialisme /
postcolonialisme /
décolonialisme /

biodiversité /

(: ? ! ;)
DOUBLE PONCTUATION

maison d'édition indépendante - contact@double-punctuation.com - www.double-punctuation.com - Distribution POLLEN - Diffusion CEDIF - Numilog.com - Canada : DIMEDIA